



## CONSULTATION DES LISTES D'EMARGEMENT

Entre les 2 tours de scrutin, les listes d'émargement du département sont consultables :

**Pour les communes de l'arrondissement de Montpellier à la préfecture de Montpellier :**

- le lundi 16 mars de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30
- le mardi 17 mars de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

**Pour les communes de l'arrondissement de Béziers à la sous-préfecture de Béziers :**

- le lundi 16 mars de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30
- le mardi 17 mars de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

**Pour les communes de l'arrondissement de Lodève à la sous-préfecture de Lodève :**

- le lundi 16 mars de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30
- le mardi 17 mars de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

**Les listes sont ensuite consultables en mairie**

Service départemental de la communication interministérielle

04 67 61 61 25 - [pref-communication@herault.gouv.fr](mailto:pref-communication@herault.gouv.fr)

Site internet : [www.herault.gouv.fr](http://www.herault.gouv.fr)



@prefet34

